

Epreuve écrite

Examen de fin d'études secondaires 2007

Section: A – D - G

Branche: Philosophie

Numéro d'ordre du candidat

I Logique

1. Vérifier par la Méthode des Arbres, si les raisonnements suivants sont valides!

a) $s \leftrightarrow t; \overline{s \vee r}; q \rightarrow r; \quad \vdash \overline{q} \rightarrow t$ 3 pts

b) $(\forall x) Cx; (\forall x) Ax \vee (\forall x) Bx; (\exists x) [Ax \rightarrow Bx] \quad \vdash (\forall x) [Bx \vee Cx]$ 4 pts

2. Construire une déduction pour les raisonnements suivants:

a) par une preuve simple:

$p \leftrightarrow s; (r \wedge p) \rightarrow t; \overline{t} \rightarrow s \quad \vdash p \rightarrow q$ 4 pts

b) par réduction à l'absurde:

$p \vee (\overline{q} \rightarrow \overline{t}); r \rightarrow (s \vee q); t \rightarrow \overline{s}; p \rightarrow \overline{r} \quad \vdash \overline{q} \rightarrow \overline{r}$ 4 pts

3. Transcrire dans le langage de la logique des prédicats le raisonnement suivant (suivre l'ordre alphabétique pour établir le lexique) !

Tous les pays ne sont pas des pays importateurs d'OGM. Les pays exportateurs d'OGM exercent des pressions sur les pays non-importateurs d'OGM. Or, les pays non-importateurs d'OGM ne se sentent pas offusqués, uniquement si ces derniers n'exercent pas de pressions sur eux. Donc, il existe des pays, qui ne veulent pas importer des OGM et qui se sentent offusqués. 5 pts

II. Epreuve sur les textes à lecture obligatoire

1. Théorie de la connaissance : René DESCARTES

1.1. Quelles sont les types de convictions procurées par les sens et la raison, qui méritent d'être mis en doute ? 7 pts

1.2. Quelle est la conviction procurée par la raison, qui ne peut être mise en doute ? Expliquez ! 6 pts

2. L'Etat et le droit: Leo STRAUSS

2.1. Welche Unterschiede bestehen zwischen « Naturrechtslehre » und „Rechtspositivismus“? 5 P.

2.2. Können die gesellschaftlichen „Ideale“ und „Bedürfnisse“ das Naturrecht ersetzen? 7 P.

Epreuve écrite

Examen de fin d'études secondaires 2007

Section: A – D - G

Branche: Philosophie

Numéro d'ordre du candidat

III. Epreuve sur un texte inconnu: Questionnaire

1. Pourquoi et en quel sens la famille est-elle la seule société naturelle ? Quel est son lien avec l'Etat ? 5 P.
2. A quelle conception de l'Etat ROUSSEAU s'oppose-t-il ? Quels sont ses arguments ? 5 P.
3. Comparez les notions de « société » et d' »Etat « chez ROUSSEAU et HOBBS. Est-ce que le jugement porté par ROUSSEAU sur la notion d' »Etat « chez HOBBS vous semble juste ? 5 P.

Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778): „Des premières sociétés“

La plus ancienne de toutes les sociétés, et la seule naturelle, est celle de la famille : encore les enfants ne restent-ils liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants, exempts de l'obéissance, qu'ils devaient au père ; le père, exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester unis, ce n'est plus naturellement, c'est volontairement ; et la famille elle-même ne se maintient que par convention.

La famille est donc, si l'on veut, le premier modèle des sociétés politiques : le chef est l'image du père, le peuple est l'image des enfants ; et tous, étant nés égaux et libres, n'aliènent leur liberté que pour leur utilité. Toute la différence est que, dans la famille, l'amour du père pour ses enfants le paye des soins qu'il leur rend ; et que, dans l'Etat, le plaisir de commander supplée à cet amour que le chef n'a pas pour ses peuples.

GROTIUS* nie que tout pouvoir humain soit établi en faveur de ceux qui sont gouvernés : il cite l'esclavage en exemple. Sa plus constante manière de raisonner est d'établir toujours le droit par le fait. On pourrait employer une méthode plus conséquente, mais non plus favorable aux tyrans. Il est donc douteux, selon GROTIUS, si le genre humain appartient à une centaine d'hommes, ou si cette centaine d'hommes appartient au genre humain : (...) c'est aussi le sentiment de HOBBS. Ainsi voilà l'espèce humaine divisée en troupeaux de bétail, dont chacun a son chef, qui le garde pour le dévorer. (...)

ARISTOTE, avant eux tous, avait dit aussi que les hommes ne sont point naturellement égaux, mais que les uns naissent pour l'esclavage et les autres pour la domination.

ARISTOTE avait raison ; mais il prenait l'effet pour la cause. Tout homme né dans l'esclavage naît pour l'esclavage, rien n'est plus certain. Les esclaves perdent tout dans leurs fers, jusqu'au désir d'en sortir (...). S'il y a donc des esclaves par nature, c'est parce qu'il y a eu des esclaves contre nature. La force a fait les premiers esclaves, leur lâcheté les a perpétués. (391 mots)

Rousseau : »Du contrat social «, Chapitre II p. 61-63 (Union Générale d'Editions, 1973)

* GROTIUS (1583-1645) : juriste néerlandais, auteur du « Droit de guerre et de paix » (1625)